

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) **Patrice MAYORAL**

représentant légal du dispensateur de formation (*raison sociale du prestataire de formation ou de l'employeur en cas de formation interne*), AFPMA Formation

atteste que : Bocara N'DAO

salarié(e) de l'entreprise **LIP LYON TUYAUTERIE**

a suivi l'action de formation **Soudage manuel TIG**

Nature de l'action de formation :

action de formation

bilan de compétences

action de VAE

action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du : **03/04/2026** au **03/04/2026** inclus.

pour une durée totale de : 7h00

Durée suivie : **07h00**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : Péronnas

Le :08/04/2026

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation
(*nom, prénom, qualité du signataire*)

Patrice Mayoral, Directeur

AFPMA
Formation
1, allée des Tyrandes
CS 90002
01960 PERONNAS
Tél. 04 74 32 36 36